



Réaction d'Anne Hidalgo au décès d'un nourrisson dans une micro-crèche privée

« J'apprends avec émotion et tristesse le décès d'un nourrisson de 3 mois dans une micro-crèche privée du 15^e arrondissement. A l'issue de sa sieste, l'enfant ne s'est pas réveillé, sa mort reste pour le moment inexpliquée.

Je tiens à adresser à ses parents et à ses proches mes plus sincères condoléances. Je veux leur dire que Paris et les Parisiens sont à leurs côtés dans ce moment tragique.

Une enquête de police a été ouverte, confiée à la Brigade de protection des mineurs. Je souhaite qu'elle permette de déterminer au plus vite les circonstances exactes de ce drame.

La Ville de Paris a immédiatement pris contact avec les personnels de cette micro-crèche indépendante. Dès demain matin, au titre de la protection maternelle et infantile du département de Paris, elle dépêchera une cellule psychologique d'urgence, afin de les accompagner dans cette douloureuse épreuve. »

Anne Hidalgo
Maire de Paris

Contact presse : Matthieu Lamarre / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61